

ELECTIONS COMCOL 2019

Chers/chères membres du COMCOL,

Lors de l'Assemblée annuelle 2019 du COMCOL, qui aura lieu durant la Conférence Générale d'ICOM à Kyoto du 1er au 7 septembre, le nouveau Bureau du COMCOL sera élu pour une durée de trois ans.

Le Bureau sortant invite tous les membres votants à s'engager dans ce processus d'élection et souhaite vous informer par la présente des conditions, des procédures et du calendrier pour devenir candidat.

COMCOL est géré par un Bureau composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de six autres membres réguliers. Selon les statuts, les membres du Bureau peuvent être réélus une fois seulement, et pas plus de deux membres d'un même pays peuvent être élus. Le président doit être élu avant les autres membres du Bureau.

Merci de vous référer à nos statuts pour plus d'informations.

La première étape consiste maintenant à trouver des candidats : Souhaitez-vous vous porter candidat au nouveau Bureau ? Présentez-vous en soumettant le formulaire de candidature **avant le 30 avril 2019**, dernier délai.

Conditions pour devenir candidat :

- Les candidats doivent être des membres votants du COMCOL à jour de leur cotisation à ICOM pour 2019. Selon les statuts d'ICOM, les membres étudiants ne peuvent voter et ne peuvent se présenter aux élections.
- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature et l'envoyer au Comité des élections du COMCOL avant le 30 avril, dernier délai.
- Les candidats doivent s'assurer qu'ils pourront assister à - au moins - une réunion annuelle du Bureau. Le COMCOL ne pouvant financer la présence à ces réunions, les candidats doivent trouver le moyen de financer leurs dépenses.

Formulaire de candidature

Vous trouverez ci-joint le formulaire de candidature, à envoyer avant le 30 avril aux deux membres du Comité des élections du COMCOL :

Helene Vollgraaff
Helene.vollgraaff@gmail.com
Western Cape Museum Services
Department of Cultural Affairs and Sport
Private Bag X9067
8001 CAPE TOWN
South Africa

Tanja Rozenbergar
Tanja.rozenbergar@gmail.com
Slovene Ethnographic Museum
Metelkova 2
1000 Ljubljana
Slovenia
EU

La prochaine étape sera la diffusion aux membres votants du COMCOL des informations au sujet des candidats, leurs motivations et leurs courtes biographies. Ces informations seront également publiées sur le site internet du COMCOL.

Les élections auront ensuite lieu en deux phases : par courrier ou e-mail du 1er juin au 31 juillet 2019 et lors de l'Assemblée générale à Kyoto.

2019 CALENDRIER DES ELECTIONS DU BUREAU DU COMCOL

1 mars – 30 avril CANDIDATURES

L'appel à candidatures et le formulaire de candidatures seront envoyés par e-mail à tous les membres votants. Le formulaire sera également disponible en ligne sur le site internet du COMCOL. Les candidatures devront être envoyées par e-mail au Comité des élections du COMCOL, Helene Vollgraaf et Tanja Rozenbergar, avant le 30 avril 2019.

1 juin – 31 juillet and 4 septembre VOTES

Un appel à voter sera envoyé par e-mail à tous les membres votants, accompagné d'informations sur chaque candidat. La période de vote (par e-mail ou par courrier) durera du 1er juin au 31 juillet. Un vote sur place, lors de l'Assemblée générale à Kyoto, sera également possible le 4 septembre 2019.

4 septembre 2019 ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Un vote in situ aura lieu. Tous les votes seront comptabilisés et les résultats seront présentés lors de la réunion annuelle du COMCOL, le 4 septembre 2019 à Kyoto.

Pour toute question sur les activités du Bureau et sur le rôle des membres du Bureau, n'hésitez pas à contacter Helene Vollgraaff ou toute autre membre du conseil d'administration (cf. site internet du COMCOL).

Helene Vollgraaff Secrétaire du
COMCOL

Comcol.secretary@gmail.com

<http://network.icom.museum/comcol/>

<https://www.facebook.com/comcol.icom>